

Liste d'espèces endémiques du Pays Loire Beauce

(mise à jour : 01/07/2022)

La liste ci-après est une liste d'espèces locales élaborée en partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité, Loiret Nature Environnement, Hommes et Territoires et l'association des croqueurs de pommes dans l'objectif d'aider les porteurs de projets (collectivités, associations, agriculteurs, entreprises, etc.).

Liste d'espèces herbacées

Afin de favoriser un couvert herbacé favorable à la biodiversité, il est possible soit de laisser la flore spontanée se développer sans intervenir soit d'implanter un des 2 mélanges suivants :

- Mélange pérenne « agrifaune bordure de champs Beauce/Bassin Parisien Sud » : liste arrêtée de 19 espèces dont 50% graminées et 50% dicotylédones (Fétuque rouge, fromental élevé, paturin commun, paturin des prés, achillée millefeuille, centaurée jacée, centaurée scabieuse, grande marguerite, knautie des champs, mauve sauvage, millepertuis perforé, origan commun, petit boucage, plantain lancéolé, sauge des prés, lotier corniculé, luzerne lupuline, petit trèfle jaune, trèfle rampant).
- Mélange pluriannuel (3 ans) « pollinisateurs sauvages » : liste arrêtée de 10 espèces (Achillée millefeuille, grande marguerite, bourrache officinale, luzerne cultivée, mauve sylvestre, sainfoin cultivé, sarrasin cultivé, souci cultivé, trèfle blanc, trèfle incarnat)

Liste de plants locaux et sauvages

-Arbrisseaux et lianes (<1m)

- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera perichlymenum* L.)
- Lierre (*Hedera helix* L.)
- Clématite des haies (*Clematis vitalba*)
- Houblon (*Humulus lupulus*) dans les situations de sols frais
- Eglantier (*Rosa canina*)
- Groseillier sauvage/ Groseillier rouge (*Ribes rubrum*)
- Genêt à balais (*Cytisus scoparius* (L.) Link)
- Rosier des champs (*Rosa arvensis* Huds.)



-Arbustes (<7m). Au préalable, une étude de sol est indispensable car toutes les essences n'ont pas les mêmes exigences (sol calcaire >> sol acide).

- Aubépine à 2 styles (*Crataegus laevigata* (Poir.) DC.)
- Aubépine à 1 style (*Crataegus monogyna* Jacq.)
- Bourdaine (*Frangula alnus* Mill.)

- Cerisier de Sainte Lucie (*Prunus mahaleb*)
- Fusain d'Europe (*Evonymus europaeus* L.)
- Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- Prunellier (*Prunus spinosa* L.). C'est une espèce très intéressante pour la biodiversité mais il ne faut pas la planter dans les haies car elle envahit tout. Il faut la réserver pour d'autres usages.
- Néflier (*Crataegus germanica*)
- Noisetier coudrier (*Corylus avellana* L.)
- Saule cendré (*Salix cinerea* L.). Sols humides exclusivement.
- Saule marsault (*Salix caprea* L.) Sols humides exclusivement
- Saule roux (*Salix atrocinerea* Brot.) Sols humides exclusivement
- Sureau noir (*Sambucus nigra* L.)
- Troène commun (*Ligustrum vulgare* L.)
- Viorne obier (*Viburnum opulus* L.)

-Arbres (>7m). S'il s'agit de plantation de haie, n'en mettre que 10 %

- Alisier torminal (*Sorbus torminalis* L. Crantz)
- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa* L. Geartn.) Sols humides exclusivement, bords des cours d'eau, sols engorgés.
- Bouleau verruqueux (*Betula pendula* Roth). Essence non préconisée pour les haies, à conserver pour d'autres usages. Espèce pionnière ne vivant pas très longtemps.
- Charme (*Carpinus betulus* L.)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur* L.)
- Chêne sessile (*Quercus petraea* (Mattuschka) Liebl.). Attention à ne pas planter sur un milieu trop frais et humide qui ne lui conviendra pas.
- Erable champêtre (*Acer campestre* L.)
- Merisier (*Prunus avium* L.)
- Orme champêtre (*Ulmus minor* Mill.). Essence résistante à la graphiose existante mais elle ne sera pas labellisée végétal local.
- Saule blanc (*Salix alba* L.) Sols humides exclusivement
- Tremble (*Populus tremula* L.)

Liste d'espèces cultivées anciennes et locales

Loir et Cher

-Variété de pommes anciennes et autochtones du Loir et Cher

- Belle Ente (*maturité : hiver, usage : conteau*)
- Chou (*maturité : hiver, usage : conteau*)
- De Blanc (*maturité : octobre et hiver, usage : conteau*)
- Eclat Maturité (*maturité : novembre à avril, usage : compotes*)
- Grelot de Loir et cher (*maturité : hiver, usage : conteau*)
- Ravaillac (*maturité : novembre à février, usage : jus*)
- Rosa du Loir et Cher (*maturité : octobre et hiver, usage : conteau*)

Loiret

-Variété de pommes anciennes et autochtones du Loiret

- Avrolles (*maturité : décembre à mi-avril, usage : cidre*)
- Bassard (*maturité : hiver et printemps, usage : cidre*)
- Belle du Havre (*maturité : septembre à novembre, usage : conteau*)
- Bonne Hotture (*maturité : novembre à février, usage : conteau*)
- Cardinal de Juillet (*maturité : août, usage : conteau*)
- Cateau (*maturité : hiver et printemps, usage : conteau*)
- Chailleux (*maturité : octobre à janvier, usage : conteau*)
- Chou (*maturité : hiver, usage : conteau*)
- De Glace (*maturité : hiver, usage : conteau*)
- Hollande du Loiret (*maturité : hiver, usage : conteau*)
- Joanette (*maturité : hiver, usage : conteau*)
- Ravaillac (*maturité : novembre à février, usage : jus*)
- Reinette d'Orléans (*maturité : novembre à février, usage : conteau*)
- Saulette (*maturité : hiver, usage : conteau*)
- Sebin (*maturité : hiver et printemps, usage : cidre*)
- Sebin Blanc (*maturité : novembre et hiver, usage : cidre*)
- Vieilles Maisons (*maturité : fin août début septembre, usage : conteau*)

Préconisations d'implantation

-Préconisations

- Prévoir une fosse de 1m³
- Privilégier la protection en biodégradable plutôt que plastique
- Prévoir du paillage (BRF par exemple, (en tout cas pas de plastique))
- Prévoir un arrosage pendant les 2-3 premières années pour s'assurer d'une bonne reprise

Voici quelques informations sur la plantation et l'entretien des haies et arbres isolés issues du [Guide de CPIE Val de Loire Touraine](#) :

- **« La plantation d'une haie**

Voici quelques préconisations pour réaliser une plantation dans les meilleures conditions :

- Il est conseillé, surtout sur des terrains tassés, de préparer le sol pour l'aérer, sans le retourner. Ces travaux sont à réaliser en amont de la plantation, donc début d'automne. Il est aussi possible de sous-soler jusqu'à 50 cm de profondeur pour préparer le terrain.

- Rappporter un peu d'engrais environ un mois avant les plantations (fumier décomposé, corne broyée, compost...)

- Pour une haie compacte et structurée, les plants seront répartis en alternance, sur deux rangées espacées de 40 à 50 cm. Chaque plant sera espacé d'environ un mètre sur son axe.

- La fosse de plantation doit être d'environ 30 à 40 cm en tous sens pour un jeune plant racines nues, davantage pour des plants de tailles plus importantes.

- Lors du dépôt des plants dans les trous, attention aux racines, veiller à ne pas les retourner, couper les racines endommagées.

- Le remblaiement s'effectue avec la terre extraite. Tasser légèrement et veiller à créer une petite dépression (rétention d'eau).

- Pailler abondamment (20 cm d'épaisseur), et largement autour des plants. Utiliser des paillages biodégradables comme le bois déchiqueté, de la toile de coco ou de chanvre.

- L'arrosage est incontournable en fin de plantation et au cours des deux premières années.

- **La plantation d'arbres isolés**

Aux abords de bâtiments ou dans les petits espaces, pensez que votre arbre va pousser !

Renseignez-vous sur sa taille adulte.

Pour les arbres en mottes ou en pot :

- Mettez la motte dans un seau d'eau afin de réhydrater la terre et les racines de l'arbre. Creuser le trou : environ 50-60cm de profondeur, ou davantage selon la taille des racines de l'arbre, et bien ameublir du fond du trou. Retirer les racines présentes et les cailloux.

- Griffez manuellement les racines et sans les abîmer afin de les détacher les unes des autres si elles sont trop croisées.

Pour les arbres racines nues ;

- Une taille légère des racines abimées est possible

Dans tous les cas :

- Installer l'arbre dans la fosse jusqu'à ce que le collet soit au niveau du sol (se repère grâce au bourrelet à la jonction des racines et du tronc), puis combler le trou de plantation avec la terre extraite (vous pouvez ajouter du terreau de plantation). La terre du fond sera remise en premier et recouverte ensuite par la terre de surface
- Les apports d'amendements au sol restent tout à fait facultatifs
- Tasser au pied de l'arbre en formant une cuvette.
- Mettez en place un paillage épais autour de l'arbre (mélange herbe coupée et broya de branche par exemple)
- Arrosez abondamment à la plantation (et pendant les 2 premières années)
- Pour les arbres de plus de deux mètres, la mise en place d'un tuteur est indispensable afin de bien maintenir le plant jusqu'à ce que celui-ci soit correctement enraciné.

Tous ces arbres gagneront à être paillés largement (paillage biodégradable sur environ 1 mètre de diamètre, sur 20 cm d'épaisseur), et le paillage devra être renouvelé annuellement les trois premières années. L'arrosage des plants est également primordial dans les premières années. Toutes les plantations se feront à l'automne, idéalement. Les arbres de plein vent devront être laissés sans taille afin que leur port soit le plus naturel.

• **L'entretien d'une haie**

Entre les haies spontanées et les haies plantées, la gestion n'est pas la même au début, lors de l'implantation et au long-cours. Une haie est un élément vivant qu'il faut entretenir, quelle que soit son origine et sa finalité.

Les haies spontanées

Ces haies sont le résultat de la pousse d'espèces naturellement présentes sur le secteur. En fonction des espèces, l'entretien n'est pas le même. Une haie sur terrain argileux n'aura ni la même composition ni la même dynamique qu'une haie sur terrain sableux ou sur sol superficiel, par exemple.

Il est possible de n'intervenir que ponctuellement en contenant certaines branches via une taille sélective, ou intervenir de manière homogène à l'aide d'un bras équipé, de manière bisannuelle par exemple.

Ces haies étant naturelles, la strate herbacée et les lianes sont souvent bien présentes et contribuent à former une haie dense et bien équilibrée.

Les haies plantées

Elles ont parfois un aspect moins naturel, en raison de l'alternance très systématique des espèces au cœur de la haie, mais leur rôle est tout aussi important. Une fois les plants bien implantés, il est possible d'effectuer un premier recepage. Cette action permet à la plante de concentrer son

développement sur les parties résiduelles l'année suivante, et à densifier le plant à la base. Cette action s'effectue sur la partie basse du plant, entre 10 et 20 cm depuis la base.

Pour gagner en largeur, il est possible de n'effectuer qu'une coupe sur la partie sommitale de la haie.

Les arbres isolés

Ce sont des éléments forts dans la composition du paysage. Il est possible de les implanter en limite de parcelle, comme autrefois, dans le cadre d'une parcelle cultivée. Sinon, ils s'implantent où bon vous semble : vallée, haut de colline ... On évitera de les planter sur les secteurs sous-cavés, notamment les arbres ayant une racine pivot. Il faut garder à l'esprit que ces arbres ont vocation à devenir des sujets importants, et leur port naturel, à favoriser, peut représenter une emprise au sol relativement forte. Des arbres plantés en alignement auront tendance à limiter leur pousse, par effet de voisinage. Il est possible de traiter les arbres « en têtard ». On appelle ainsi les arbres dont l'entretien, par émondage tous les dix ans environ, induit une forme caractéristique, avec un fût souvent très développé par rapport aux rameaux. Cette technique particulière était très utilisée auparavant. »

